



Monsieur le Maire, Lionel BENHAROUS
96, rue de Paris
93260 les Lilas

Les lilas, le 31/01/2022

Objet : Préavis grève du 7 au 28/02/2022

Monsieur le Maire,

Nous déposons un préavis de grève pour du lundi 7 au lundi 28 février 2022 inclus, de 0 à 24h, applicable aux agents territoriaux de la ville des lilas et du CCAS.

- L'amélioration immédiate des rémunérations dans le cadre du statut de la fonction publique territoriale : revalorisation immédiate de 10% a minima des salaires indiciaires pour pallier la perte du pouvoir d'achat depuis plus de 10 ans et revaloriser les métiers
- La reconnaissance des qualifications et de l'engagement des agents de la fonction publique territoriale ;
- Le droit au départ à la retraite à 60 ans pour toutes et tous avec la reconnaissance à la pénibilité ;

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour le bureau,

Eric Karges